

Aire d'accueil des gens du voyage

Aire-accueil_vallee-doree

Présentation

La Vallée dorée a aménagé l'aire d'accueil des gens du voyage afin de permettre aux voyageurs de stationner sur un temps limité. Située à proximité de RD1016 ([plan Google](#)), elle permet aux usagers de d'accéder aux équipements nécessaires à leur quotidien.

D'une superficie de 8194 m², elle dispose de 10 emplacements (soit 20 caravanes), **et est ouverte toute l'année.**

Chaque emplacement :

- peut accueillir 2 caravanes et 2 véhicules et bénéficie d'une aire extérieure avec fixations pour auvent
- est doté d'un compteur d'eau et d'un compteur électrique individuels
- est équipé d'un bloc sanitaire avec raccordement pour un lave-linge
- est équipé d'un étendoir à linge
- est doté d'un conteneur vert destiné aux ordures ménagères et d'un conteneur jaune destiné au tri sélectif

Quelques règles à respecter

- Ne pas déposer de ferraille,
- ne pas détériorer les installations,
- ne pas jeter de déchets en dehors des poubelles,
- ne pas faire de feu,
- attacher obligatoirement les animaux,
- ne pas laisser les portes ouvertes lorsque le chauffage est allumé,
- ne pas laisser couler l'eau et surveiller les fuites,
- pensez à éteindre vos lumières,
- protégez vos installations électriques de la pluie.

Fermeture de l'aire d'accueil des gens du voyage : du 8 juillet au 4 août 2024.

Gestion de l'aire d'accueil

L'aire d'accueil est gérée par [ACGV Services](#) depuis le 1^{er} juillet 2022. La gestion de l'aire d'accueil intercommunale des gens du voyage est mutualisée entre notre communauté de communes et celles du Pays du Valois, de l'Aire Cantilienne, du Clermontois, de la Thelloise et de Retz en Valois.

Déroulement du séjour

À votre arrivée

- Présenter le livret de circulation ou la carte d'identité, la carte grise et les justificatifs d'assurance automobile et responsabilité civile,
- indiquer la composition de la famille et présenter tout document lié à la scolarisation des enfants,
- présenter le carnet de vaccination des animaux,
- signer le règlement intérieur,
- verser la caution,
- s'acquitter à l'avance du droit de stationnement,
- s'acquitter à l'avance de l'ouverture des fluides,
- effectuer un état des lieux avec le gestionnaire.

Pendant le séjour

- La durée du séjour est de 3 mois maximum et un délai d'un mois est à respecter entre 2 séjours.
- Respecter le règlement intérieur, notamment :
Sortir ses conteneurs à déchets ménagers et tri sélectif
Maintenir en état de propreté les équipements mis à disposition

Au moment du départ

- Prévenir le gestionnaire la veille de votre départ afin d'organiser l'état des lieux et calculer le solde des fluides
- La caution sera restituée si aucune dégradation n'est constatée

ATTENTION :

- pour tout nouveau séjour, le voyageur devra être à jour de ses redevances antérieures et n'avoir causé aucune dégradation ni trouble lors de précédents séjours.
- Pas d'entrée ni de sortie en dehors des horaires d'accueil.

La commune et ses équipements

Mairie

390 rue de la République - 60290 Laigneville

Tél : 03 44 66 31 50

[commune \[dot\] laigneville\[at\]orange \[dot\] fr](mailto:commune[dot]laigneville[at]orange[dot]fr) ([commune\[dot\]laigneville\[at\]orange\[dot\]fr](mailto:commune[dot]laigneville[at]orange[dot]fr))

Horaires d'ouverture: lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Bibliothèque municipale Marthe Tallon

40 place de la Gare

Tél : 03 44 71 12 04

FERMÉE JUSQU'À UNE DATE INDÉTERMINÉE

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Accueil de loisirs Saint Éxupéry

131 rue Henri Thébault
Tél : 03 44 71 75 65

Accueille les enfants de 3 à 14 ans :

- le mercredi de 11h30 à 18h
- TAP le lundi, mardi et jeudi de 15h45 à 16h45
- périscolaire le lundi, mardi et jeudi de 16h45 à 19h
- ALSH aux vacances de février, avril, juillet, août et octobre :
La demie journée, du lundi au vendredi de 13h30 à 18h ;
La journée de 8h30 à 18h.

Multi accueil petite enfance « les Hérissons »

230 rue Douchet Rubé
Tél : 03 44 31 16 40

Scolarité

la scolarisation des enfants est obligatoire de 6 à 16 ans

Pour toute inscription scolaire, contactez le service enfance de la mairie
au 03 44 66 31 55 ou par mail à [enfance \[dot\] laignevilleatorange \[dot\] fr](mailto:enfance@laignevilleatorange.fr)

Écoles maternelles

- L'Aunois, rue des Rosiers à Laigneville
Tél : 03 44 71 18 53
- Sailleville, 193 rue Henri Thébault à Laigneville
Tél : 03 44 71 37 68
- Maubertier, rue de Maubertier à Laigneville
Tél : 03 44 713765

Écoles primaires

- L'Aunois, 355 rue des Cerisiers à Laigneville
Tél : 03 44 71 46 53
- Sailleville, 131 rue Henri Thébault à Laigneville
Tél : 03 44 71 06 80
- Jacques Brel, 171 rue Douchet Rubé à Laigneville
Tél : 03 44 713766
- George Brassens, rue de la Commanderie à Laigneville
Tél : 03 44 71 37 67

3 restaurants scolaires

(selon l'école fréquentée)

- Desnoyers, 40 place de la Gare
Tél : 03 44 71 78 75
- Raymond Devos, chemin de Rosée
Tél : 03 44 71 78 75
- ALSH, 21 rue Vincent Van Gogh
Tél : 03 44 71 75 65

Collège

- Simone Veil, route de Sailleville à Cauffry
03 44 73 20 41

Lycées

- Marie Curie, 47 boulevard Pierre de Coubertin à Nogent sur Oise
Tél : 03 44 74 31 31
- André Malraux, 1 place Nelson Mandela à Montataire
Tél : 03 44 64 63 20
- Jules Uhry, 10 rue Aristide Briand à Creil
Tél : 03 4464 75 44

Santé

Médecins

D^r Anthony Nhotpasa
Tél : 09 86 33 25 52
Lundi, mardi, jeudi et vendredi sur rendez-vous.

D^r Francis Tchatchum - Cardiologue
190 rue de la République
Tél : 03 44 57 65 13

Cabinet de télémedecine

19 rue de la République à Laigneville
Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
(consultation gratuite, prise de rendez-vous en Mairie)

Pharmacie des Charmes

262 rue de la République à Laigneville
Tél : 03 44 71 02 61

Infirmières

Mesdames Hélène Delannoy, Lydie Escada, Margaux Terrier et monsieur Samuel Pauron.
190 rue de la République à Laigneville
Tél : 03 44 74 56 21

Hôpital

Centre hospitalier Laennec
Boulevard Laennec à Creil
Tél : 03 44 61 60 00

Centre hospitalier de Clermont-de-l'Oise
Rue Frédéric Raboisson
Tel : 03 44 77 33 00

Services publics

La Poste

444 rue Louis Portebois à Laigneville
Tél : 3631
Horaires d'ouverture > [ici](#)

Sous-préfecture

6 rue Georges Fieury à Clermont
Tél : 03 44 06 12 60
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Plus d'infos > [ici](#)

Gendarmerie

2 avenue Pierre Bérégovoy à Liancourt
Tél : 03 44 69 66 17

Centre d'incendie et de secours

4 avenue Pierre Bérégovoy à Liancourt

Caisse primaire d'assurance maladie

13 rue Ribot à Creil
Tél : 3646
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Caisse d'allocations familiales

2 rue Jules Ferry à Beauvais
Tél : 3230
Plus d'infos > [ici](#)

Pôle emploi

62 rue Rosa Parks à Fitz-James
Tél :3949
Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15 et le vendredi de 8h30 à 12h30

Mission locale

4 place Camille Sellier à Clermont
Tél : 03 44 68 27 27
Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi 9h à 12h et 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 16h
www.mission-locale-clermont.fr

Centre médico-social

166 rue Elise Lhotellier à Liancourt
Tél : 03 44 10 78 70
Ouvert le mardi matin sur rendez-vous.

La communauté de communes du Liancourtois

1 rue de Nogent à Laigneville
Tél : 03 44 73 89 1 0
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Loisirs

Piscine

Avenue du Général de Gaulle à Liancourt
Tél : 03 44 73 86 35
Ouvert du lundi au dimanche matin
Trouver les informations > [ici](#)

Parc Chédeville

Rue de la Brèche à Mogneville

Tél : 03 44 24 90 85

Trouver les informations > [ici](#)

Encombrants / recyclerie / consignes de tri

Encombrants

Uniquement sur rendez-vous auprès du SVP COLLECTE

Tél : 03 44 73 84 02

Obligations

- volume maximum : 2m³,
- meubles démontés,
- appareils vidés de tout produit.

Interdictions

- produits toxiques,
- verre cassé,
- gravats,
- pièces automobiles / pneus,
- peintures / huiles / carburants.

Recyclerie

ZI du Pont de la Brèche, Rue du Marais Sec à Villers-Saint-Paul

Tél : 03 60 46 80 08

Ouverture du mardi au samedi de 10h à 17h

Consignes de tri

Retrouvez toutes les consignes de tri en cliquant [sur ce lien](#).

[Précédent](#) [Suivant](#)

aire d'accueil des gens du voyage
aire d'accueil des gens du voyage
aire d'accueil des gens du voyage
aire d'accueil des gens du voyage
aire d'accueil des gens du voyage
aire d'accueil des gens du voyage

[Précédent](#) [Suivant](#)